



S.I.V.U. DE LA BONETTE-RESTEFOND

BARCELONNETTE – JAUSIERS – SAINT DALMAS LE SELVAGE – SAINT ETIENNE DE TINEE - ISOLA –
SAINT SAUVEUR SUR TINEE – ROURE – ROUBION – VALDEBLORE – ILONSE – MARIE -CLANS – RIMPLAS
BAIROLS – LA TOUR SUR TINEE - TOURNEFORT

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL SYNDICAL DU S.I.V.U. DE LA BONETTE-RESTEFOND

Séance ordinaire du samedi 2 avril 2022

Au siège social et en visioconférence avec les membres du Conseil Syndical

Date de la convocation : 28 mars 2022

Membres en fonction : 10

Quorum : 6

Membres présents : 6

Sous la présidence de Monsieur Gérard BRUN – Président

L'an deux mille vingt-deux

Le 2 avril à 10h

Le Conseil Syndical du SIVU de La Bonette-Restefond, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au siège social et en visioconférence, sous la présidence de Gérard BRUN, le Président.

Monsieur Gérard BRUN remercie tous les membres qui se sont connectés et précise que Madame Colette FABRON représente Monsieur Christian ESTROSI, Président de la Métropole Nice Côte d'Azur et que lui-même représente Monsieur Jean Pierre ISSAUTIER, Maire de St Dalmas le Selvage.

Le Président remercie également le personnel de la Mairie de Jausiers et celui de la Subdivision Tinée de la métropole Nice Côte d'Azur, qui ont à cœur de faire vivre le SIVU, chacun dans leur domaine respectif.

PRESENTS :

Mesdames Colette FABRON et Maryse MENCARELLI,

Messieurs Gérard BRUN, Jacques PELLOUX, Joseph Garcin, Daniel RALLON, Jean-Paul RIVAS et Julien BOVAS

Subdivision Tinée - Métropole Nice Côte d'Azur : M Jean-Marie FABRON et MME Sophie MIGLIOR.

ABSENT(S) NON EXCUSÉ(S) : Jean-Charles GUIRAN, Christophe MELAN.

ABSENT(S) EXCUSÉ(S) : Alain ISAIA, Jean-Michel PASCAL.

PROCURATION(S) :

Arrivé(e) en cours de séance :

L'ordre du jour est le suivant :

N°	Libellé	Rapporteur
1	Approbation des comptes administratifs et de gestion 2021	Jacques Pelloux
2	Affectation des résultats de l'exercice 2021	Jacques Pelloux
3	Vote d'une subvention au profit de l'association pour le Défense de la Route de La	Gérard Bun



S.I.V.U. DE LA BONETTE-RESTEFOND

BARCELONNETTE – JAUSIERS – SAINT DALMAS LE SELVAGE – SAINT ETIENNE DE TINEE - ISOLA –
 SAINT SAUVEUR SUR TINEE – ROURE – ROUBION – VALDEBLORE – ILLONSE – MARIE -CLANS – RIMPLAS
 BAIROLS – LA TOUR SUR TINEE - TOURNEFORT

	Bonette-Restefond - ADRB	
4	Vote d'une subvention au profit du Club des sports de saint-Dalmas-Le-Selvage	Gérard Brun
5	Vote d'une subvention au profit de l'association Bonette Expériences	Gérard Brun
6	Vote d'une subvention au profit de l'association Auron Trail Club	Gérard Brun
7	Vote du budget primitif 2022	Jacques Pelloux
8	Demande de subvention auprès de la Région Sud Provence Alpes Côte-d'Azur	Gérard Brun
9	Demande de subvention auprès de la métropole Nice Côte-d'Azur	Gérard Brun
10	Demande de subvention auprès du Conseil Département des Alpes-Maritimes	Gérard Brun
11	Vote du calcul des cotisations syndicales	Gérard Brun
12	Questions diverses	Gérard Brun

POINT 1 – projet de délibération: APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET DE GESTION 2021

Rapporteur Jacques Pelloux

Monsieur Jacques Pelloux, 1^{er} vice-président présente aux membres du Conseil Syndical le compte administratif et le compte de gestion du budget pour l'exercice 2021, il indique que ces deux comptes correspondent.

Monsieur le Président ne devant pas prendre part au vote, coupe son écran et monsieur Jacques Pelloux, 1^{er} vice-président, est nommé Président.

Entendu l'exposé de Monsieur Jacques Pelloux, et après en avoir délibéré, le Conseil Syndical :
ADOpte le compte administratif 2021 du budget général, qui fait apparaître :

	PRÉVU	RÉALISÉ
INVESTISSEMENT		
Dépenses	242 511,53	50 351,58
Recettes	242 511,53	72 572,53
Résultat Exercice		22 220,95

FONCTIONNEMENT		
Dépenses	174 601,50	24 407,64
Recettes	174 601,50	70 068,00
Résultat Exercice		45 660,36

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, le compte de gestion dressé par le comptable public comprenant la situation patrimoniale du SIVU, l'exécution budgétaire et la comptabilité des deniers et valeurs,

Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2021 lors de la même séance du Conseil Syndical, Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,



S.I.V.U. DE LA BONETTE-RESTEFOND

BARCELONNETTE – JAUSIERS – SAINT DALMAS LE SELVAGE – SAINT ETIENNE DE TINEE - ISOLA –
SAINT SAUVEUR SUR TINEE – ROURE – ROUBION – VALDEBLORE – ILONSE – MARIE -CLANS – RIMPLAS
BAIROLS – LA TOUR SUR TINEE - TOURNEFORT

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

DÉCLARE que le compte de gestion du budget dressé pour l'exercice 2021 par Monsieur le comptable public, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

AFFECTE le résultat de la section de fonctionnement, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve pour assurer le financement de la section.

Questions abordées :

Pour : 6

VOTE
Contre : 0

Abstentions : 0

Point 2 : projet délibération : AFFECTATION DES RESULTATS

Rapporteur Jacques Pelloux

Monsieur Jacques Pelloux, 1^{er} vice-président présente aux membres du Conseil Syndical les résultats du compte administratif.

C.A 2021	Fonctionnement	Investissement
Report exercice 2020	201 306,03	- 58 811,53
Affectation au 1068	58 811,53	
Recettes exercice 2021	70 068,00	72 572,53
Dépenses exercice 2021	24 407,64	50 531,58
Résultats de l'exercice	45 660,36	22 220,95
Résultats cumulés	188 154,86	- 36 590,58
Report au Cpt D001		36 590,58
Affectation au 1068		36 590,58
Report Cpt R002	151 564,28	

De reporter le déficit d'investissement de **36 590,58 €** au compte **D 001 du Budget 2022**

D'affecter la somme de : **36 590,58 €** au compte **1068 du Budget 2022**

De reporter l'excédent de fonctionnement de **151 564,28€** au compte **R 002 du BP 2022**

Monsieur le Président ne devant pas prendre part au vote, coupe son écran et monsieur Jacques Pelloux, 1^{er} vice-président, est nommé Président.

Entendu l'exposé de Monsieur Jacques Pelloux, et après en avoir délibéré, le Conseil Syndical :

Procès-verbal du Conseil Syndical SIVU Bonette-Restefond – séance du 2 avril 2022



S.I.V.U. DE LA BONETTE-RESTEFOND

BARCELONNETTE – JAUSIERS – SAINT DALMAS LE SELVAGE – SAINT ETIENNE DE TINEE - ISOLA –
SAINT SAUVEUR SUR TINEE – ROURE – ROUBION – VALDEBLORE – ILONSE – MARIE -CLANS – RIMPLAS
BAIROLS – LA TOUR SUR TINEE - TOURNEFORT

Question 6 : projet de délibération : SUBVENTION AU PROFIT DE L'ASSOCIATION AURON TRAIL CLUB

Rapporteur : Gérard BRUN

Monsieur Gérard Brun, Président du SIVU, présente aux membres du Conseil Syndical le projet de délibération pour attribuer une subvention à l'association Auron Trail Club, qui organise la montée pédestre de la Bonette. Cet évènement sera organisé le 31 juillet 2022. Le montant de la subvention proposé est de 600 euros, six cent euros.

Entendu l'exposé de Monsieur Gérard Brun, et après en avoir délibéré, le Conseil Syndical :

VOTE au profit de l'association Auron Trail Club une subvention de 600 euros, six cent euros, à charge pour cette association de poursuivre les objectifs qui sont les siens.

Questions abordées :

Le président nous informe que depuis deux ans, c'est cette association qui a pris en charge l'organisation de la montée pédestre de la Bonette.

Pour : 6

VOTE
Contre : 0

Abstentions : 0

Question 7 : projet de délibération : BUDGET PRIMITIF 2022

Rapporteur : Jacques Pelloux

Monsieur Jacques Pelloux, 1^{er} vice-président présente aux membres du Conseil Syndical le budget primitif du budget général 2022 :

Dépenses de fonctionnement	223 632,28
Recettes de fonctionnement	223 632,28
Dépenses d'investissement	252 490,58
Recettes d'investissement	252 490,58

Entendu l'exposé de Monsieur Jacques Pelloux, et après en avoir délibéré, le Conseil Syndical :

APPROUVE le budget primitif 2022 arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement, pas d'opération.



S.I.V.U. DE LA BONETTE-RESTEFOND

BARCELONNETTE – JAUSIERS – SAINT DALMAS LE SELVAGE – SAINT ETIENNE DE TINEE - ISOLA –
SAINT SAUVEUR SUR TINEE – ROURE – ROUBION – VALDEBLORE – ILONSE – MARIE -CLANS – RIMPLAS
BAIROLS – LA TOUR SUR TINEE - TOURNEFORT

BUDGET

Dépenses de fonctionnement	223 632,28
Recettes de fonctionnement	223 632,28
Dépenses d'investissement	252 490,58
Recettes d'investissement	252 490,58

Questions abordées :

Pour : 6

VOTE
Contre : 0

Abstentions : 0

Question 8 : projet de délibération : DEMANDE DE SUBVENTION POUR FINANCER LES TRAVAUX SUR LA ROUTE DE LA BONETTE EN 2022 – REGION PROVENCE ALPES COTE D'AZUR

Rapporteur : Gérard Brun

Le Président rappelle que par le passé la Région PACA a financé de nombreuses opérations pour rendre praticable la route de La Bonette, essentielle pour assurer l'économie de nos vallées durant la belle saison, en complément de l'économie hivernale initiée par les stations de sports d'hiver.

Il convient de poursuivre ces aménagements et assurer leur conservation face aux dégradations hivernales d'une route de très haute montagne.

Notre Maître d'œuvre délégué, la Subdivision Tinée de la Métropole NCA, nous a présenté un programme judicieux de travaux à réaliser pour l'année 2022. Le montant des travaux est estimé à 150.000 Euros suivant le document joint.

Oui cet exposé et tenant compte des explications données par le Chef de ladite subdivision, le Conseil Syndical demande par un vote unanime à la Région PACA, de lui allouer une subvention de 120.000 euros pour assurer la réalisation des travaux précités dans le courant de l'année 2022.

Dès lors, pour compléter ce financement, nous nous permettons de demander à la Métropole Côte-d'Azur, une subvention 30 000 €.

Questions abordées :

Monsieur le Président informe l'assemblée qu'à ce jour les demandes de versement de subvention pour l'année 2019, n'ont pas été versées par la Région Sud.

Madame Colette FABRON, Maire de Saint-Etienne-de-Tinée et Conseillère Régionale, demande au Président de faire un courrier récapitulatif des dépenses et les sommes attendues à l'attention de Monsieur le Président de la Région Sud. Avec ce point précis elle pourra débloquer la situation auprès des services concernés.



S.I.V.U. DE LA BONETTE-RESTEFOND

BARCELONNETTE – JAUSIERS – SAINT DALMAS LE SELVAGE – SAINT ETIENNE DE TINEE - ISOLA –
SAINT SAUVEUR SUR TINEE – ROURE – ROUBION – VALDEBLORE – ILLONSE – MARIE -CLANS – RIMPLAS
BAIROLS – LA TOUR SUR TINEE - TOURNEFORT

VOTE

Pour : 6

Contre : 0

Abstentions : 0

Question 9 : projet de délibération : DEMANDE DE COMPLEMENT DE SUBVENTION POUR FINANCEMENT DES TRAVAUX À RÉALISER SUR LA ROUTE DE LA BONETTE AUPRES DE LA METROPOLE NICE COTE D'AZUR

Rapporteur : Gérard Brun

Le Président porte à la connaissance de la Métropole Nice Côte d'Azur que lors du Conseil Syndical qui s'est tenu le samedi 2 avril 2022, une demande de subvention a été faite à la Région Provence Alpes Côte d'Azur pour financer le programme de travaux à réaliser en 2022 d'un montant de 150.000 €, proposé par la Subdivision Métropolitaine de la Tinée.

La Région Provence Alpes Côte d'Azur a été sollicitée pour une subvention de 120 000 €. Cette demande de partenariat financier correspond au montant des travaux à réaliser de 150.000 €.

Dès lors, pour compléter ce financement, nous nous permettons de demander à la métropole Nice Côte d'Azur, une subvention 30 000 €.

Où cet exposé, les conseillers syndicaux adoptent à l'unanimité la présente délibération sollicitant la Métropole Nice Cote d'Azur pour une subvention de 30.000 € et parfaire le financement de l'opération et lancer les travaux.

Questions abordées :

Le président nous informe que M Christian Estrosi nous a donné un avis favorable pour 2022, et qu'il transmet notre demande au service concerné.

VOTE

Pour : 6

Contre : 0

Abstentions : 0

Question 10 : projet de délibération : DEMANDE DE PARTICIPATION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENT DES ALPES MARITIMES POUR L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS ET PROMOTION DE LA BONETTE.

Rapporteur : Gérard Brun

Le Président rappelle à l'assemblée que chaque année, le dernier samedi de Juillet est organisé une manifestation dénommée " Pèlerinage à Notre Dame du Très Haut " et qui a lieu au sommet du Col de La Bonette.

Cette journée, qui regroupe l'ensemble des habitants des deux vallées de la Tinée et de l'Ubaye nécessite, pour notre syndicat, la prise en charge de certaines prestations, lesquelles sont complémentaires à celles organisées par le Conseil Départemental.



S.I.V.U. DE LA BONETTE-RESTEFOND

BARCELONNETTE – JAUSIERS – SAINT DALMAS LE SELVAGE – SAINT ETIENNE DE TINEE - ISOLA –
 SAINT SAUVEUR SUR TINEE – ROURE – ROUBION – VALDEBLORE – ILONSE – MARIE -CLANS – RIMPLAS
 BAIROLS – LA TOUR SUR TINEE - TOURNEFORT

D'autre part la promotion de la route se fait grâce à la mise à disposition du public de documents d'appels tels que :
 encarts, photos, badges, affiches ...

Ces charges sont évaluées ci-après :

Montée Pédestre de la Bonette	600 €
Montée Cycliste (Inscrite au FISE)	600 €
Pèlerinage Notre Dame du Très Haut	3 000 €
Promotion route de La Bonette et divers	1 500 €
Editions d'autocollants, sets de table, affiches	12 000 €
TOTAL	17 700 €

SOLLICITE auprès du Conseil Départemental des Alpes Maritimes une aide de 12 000 euros, au titre de l'exercice 2022, pour faire face aux dépenses engendrées par l'organisation de manifestations sportives et à la réalisation de documents promotionnels tel qu'indiquées ci-dessus, et au fonctionnement du SIVU.

ADOpte le PLAN de FINANCEMENT ci-après.

OPERATIONS	DEPENSES €	RECETTES €
Montée pédestre de La Bonette	600	
Montée cycliste (Fise)	600	
Pèlerinage Notre Dame du Très Haut	3 000	
Promotion route et divers	1 500	
Editions Badges/Encarts/Divers	12 000	
Participation Conseil Départemental des Alpes Maritimes		12 000
Autofinancement SIVU		5 700
TOTAL	17 700	17 700

Questions abordées :

Monsieur le Président précise que la demande de subvention 2021 n'a pas été envoyée du CD 06. Pour pallier à cet oubli, des courriers ont été échangés avec Messieurs Jean Charles Ginésy, Eric Ciotti et Madame Caroline Miglior et un rattrapage devrait intervenir à l'automne.

Récemment M Eric Ciotti m'a confirmé que la demande pour 2022 a bien été prise en compte par ses services et le 31 mars la somme de 12 000 € a été créditée.

VOTE

Pour : 6

Contre : 0

Abstentions : 0



S.I.V.U. DE LA BONETTE-RESTEFOND

BARCELONNETTE – JAUSIERS – SAINT DALMAS LE SELVAGE – SAINT ETIENNE DE TINEE - ISOLA –
SAINT SAUVEUR SUR TINEE – ROURE – ROUBION – VALDEBLORE – ILOUSE – MARIE -CLANS – RIMPLAS
BAIROLS – LA TOUR SUR TINEE - TOURNEFORT

Question 11 : projet de délibération : CALCUL DES COTISATIONS SYNDICALES SUR LA BASE DE LA POPULATION ISSUE DES FICHIERS DE L'INSEE

Rapporteur : Gérard Brun

Le Président fait état de la population du SIVU en fonction des informations de l'INSEE, dont le détail est décrit dans le tableau ci-dessous :

NOM COMMUNE	POPULATION	COTISATION	TOTAL	CODE INSEE COMMUNE
BAIROLS	108	1	108	06009
BARCELONNETTE	2 800	1	2 800	04019
CLANS	674	1	674	06042
ILONSE	179	1	179	06072
ISOLA	679	1	679	06073
JAUSIERS	1 159	1	1 159	04096
LA TOUR	565	1	565	06144
MARIE	109	1	109	06080
RIMPLAS	96	1	96	06102
ROUBION	123	1	123	06110
ROURE	150	1	150	06111
ST/DALMAS	115	1	115	06119
ST/ETIENNE	1 673	1	1 673	06120
ST/SAUVEUR	389	1	389	06129
TOURNEFORT	162	1	162	06146
VALDEBLORE	1 116	1	1 116	06153
Total	10 097		10 097	

La cotisation est fixée à 1 €, un euro, par habitant.

Le montant global des cotisations est de 10 097 euros, dix mille quatre-vingt-dix-sept euros, pour l'année 2022.

Questions abordées :

Pour : 6

VOTE
Contre : 0

Abstentions : 0



S.I.V.U. DE LA BONETTE-RESTEFOND

BARCELONNETTE – JAUSIERS – SAINT DALMAS LE SELVAGE – SAINT ETIENNE DE TINEE - ISOLA –
SAINT SAUVEUR SUR TINEE – ROURE – ROUBION – VALDEBLORE – ILONSE – MARIE -CLANS – RIMPLAS
BAIROLS – LA TOUR SUR TINEE - TOURNEFORT

Question 12 – QUESTIONS DIVERSES

Rapporteur : Gérard Brun

OBJETS PROMOTIONELS | COMMUNICATION

▪ CASQUETTES

Monsieur Le Président présente le devis de 445.00 € et le logo élaborés pour la réalisation d'une centaine de casquettes. Cet objet publicitaire sera utile pour identifier les personnes en charge de la promotion du SIVU lors de différentes manifestations.

Madame Colette FABRON trouve que le devis est onéreux et souhaite que le logo soit retravaillé, en ôtant le chamois. Il est convenu de demander deux autres devis : un à l'entreprise Tineesie et l'autre à la casquetterie installée à Barcelonnette.

▪ CLES USB

Le Président informe qu'une clé USB, support du film de la route de La Bonette-Restefond, a été expédiée à chaque mairie lors de l'envoi des vœux. Cette clé permet d'y rajouter des photos, des vidéos relatives à chaque commune pour sa promotion touristique.

A ce jour personne n'a fait de retour.

▪ SET DE TABLE

L'imprimeur nous a fait part de l'augmentation non négligeable du papier. De ce fait cette année la commande sera de 50 000 pièces (25 000 pour chaque vallée) pour un montant de 2 940 € HT
L'achat de ces objets est validé pour que la livraison soit faite fin mai lors de l'assemblée générale.

▪ SITE INTERNET

Il convient de faire une mise à jour pour qu'il soit en adéquation avec l'ouverture de la route et les diverses activités de 2022.

▪ AUTOCOLLANT

Cette année nous devons écouler le stock commandé l'an dernier.

▪ RESEAUX SOCIAUX

Nous avons renouvelé la convention avec Video Soon qui permet à Jean-Louis Champromis d'activer la communication digitale de notre page Facebook de La Bonette.

Cette page compte plus de 2 000 abonnés et permet de mettre en relief la route de la Bonette.

NOTRE DAME DU TRES HAUT

Le pèlerinage se déroulera le samedi 30 juillet à 10 h, toujours dans les mêmes conditions. Nous vous attendons nombreux.



S.I.V.U. DE LA BONETTE-RESTEFOND

*BARCELONNETTE – JAUSIERS – SAINT DALMAS LE SELVAGE – SAINT ETIENNE DE TINEE - ISOLA –
SAINT SAUVEUR SUR TINEE – ROURE – ROUBION – VALDEBLORE – ILLONSE – MARIE -CLANS – RIMPLAS
BAIROLS – LA TOUR SUR TINEE - TOURNEFORT*

TRAVAUX

Le président rappelle la mise en œuvre en 2021, d'un nouveau marché à bon de cde pour une durée de 4 ans à la société COLAS.

Le président nous informe qu'au 31 décembre 2021 nous avons 135 k€ en caisse ce qui nous permet d'effectuer actuellement des travaux pour un montant de 120 k€, dans l'attente du versement de la subvention de la région de 2019.

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Jean-Marie FABRON, responsable de la subdivision Tinée de la Métropole Nice Côte d'Azur qui fait état de tous les travaux à entreprendre :

- **ELARGISSEMENT PONT DE LA PREGONDE | JAUSIERS**

Monsieur le Maire de Jausiers nous informe que la Commune de Jausiers va acquérir la parcelle C 1522 qui permettra l'élargissement de la route à ce niveau, qui est à ce jour un goulet d'étranglement, et demande à Jean Marie FABRON de se rapprocher du service de l'urbanisme de Jausiers pour entreprendre ses travaux rapidement.

- **HALTE 2000**

Les travaux pour traiter le glissement de terrain en dessus de d'Halte 2000, le changement de glissière au PR 8 et le marquage au sol au niveau de la Chalanette seront commandés dès que possible. Sans oublier la fin du chantier de pose des « gabions » et les différentes interventions pour la remise en état suite à la période hivernale.

- **LE PRA – SALSO MORENO | SAINT-DALAMAS-LE-SELVAGE | SAINT-ETIENNE-DE-TINEE**

Le Président est inquiet car ce tronçon de 800 mètres environ, est très vulnérable en cas des chutes de blocs de la cote Morgon et des crues du Salso Moreno. Il craint une coupure de route sans aucune solution alternative.

Monsieur FABRON informe que la métropole a installé des grillages au-dessus du Pra et a conscience du problème. Ces grillages sont en cours de réfections suites aux chutes de blocs de l'automne.

En effet des crédits sont ouverts pour nettoyer le merlon, mais à ce jour un problème de sécurité a vu le jour. Il n'est pas envisageable d'envoyer du personnel à cet endroit, il faut impérativement que les engins soient télécommandés. Des propositions sont toujours en attentes.

Au niveau du grillage de protection, déjà en place, la situation est relativement bloquée. La Métropole souhaite changer ce matériel et en profiter pour effectuer une reprise intégrale du talus, mais le Parc National du Mercantour n'y est pas favorable.

Monsieur FABRON a demandé une réunion sur site avec tous les partenaires avant la fin du mois de juin pour trouver une solution pérenne.

- **CARREFOUR DES BUISSONS | JAUSIERS**

Monsieur le Maire de Jausiers a interpellé le SIVU pour l'aider à aménager ce carrefour, qui devient au fur et mesure de l'urbanisation du quartier des Buissons fortement dangereux, tant pour les habitants que les usagers de la route. Il va de soi que la commune financera ce projet mais souhaite bénéficier de l'expérience du personnel de la métropole en matière d'aménagement et de sécurité.

Monsieur FABRON pourra se rendre sur place et étudier une solution.

Il est demandé à la commune de Jausiers de fournir un relevé topographique de cette zone, afin de trouver une solution.



S.I.V.U. DE LA BONETTE-RESTEFOND

BARCELONNETTE – JAUSIERS – SAINT DALMAS LE SELVAGE – SAINT ETIENNE DE TINEE - ISOLA –
SAINT SAUVEUR SUR TINEE – ROURE – ROUBION – VALDEBLORE – ILONSE – MARIE -CLANS – RIMPLAS
BAIROLS – LA TOUR SUR TINEE - TOURNEFORT

Nota = Ces études, ces travaux et leur programmation nécessiteront un rendez-vous sur le terrain avec toutes les personnes en charge de ces dossiers, dès que les conditions météorologiques le permettront.

- **OUVERTURE DE LA ROUTE**

Monsieur FABRON nous informe que le déneigement de la route, versant Tinée, est en cours. Les équipes techniques avancent régulièrement, cependant il faut être vigilant car une épaisse couche de glace est présente.

A priori l'ouverture jusqu'au hameau de Bousièyas sera effective d'ici le 6 avril. L'ouverture du col de la Bonette, si les conditions restent identiques, est programmée aux alentours du 20 avril.

- **COMPTAGE DES PASSAGES**

Monsieur FABRON indique que le nombre de passages comptabilisés depuis le capteur installé après le pont Haut (versant Tinée) est de 121 815 pour une période de 137 jours en 2021. En 2020 le nombre de passages était de 135 220 pour une période de 172 jours.

Pour affiner ces informations, il serait souhaitable d'installer une boucle de comptage au niveau du Camps des Fourches (versant Tinée). Idéalement le même type de matériel installé aux casernes de Restefond (versant Ubaye) par le Parc National du Mercantour.

L'achat de ce type de matériel est estimé à 10 000 €, à prendre en compte dans le prochain budget .

- **PANNEAU LUMINEUX | JAUSIERS**

Le Président informe que le nouveau panneau d'information lumineux a été installé, au pont de Restefond, jeudi 31 mars. Le SIVU a pris cet achat sur ses fonds propre soit 12 440.00 € HT grâce au reversement de FCTVA 2020 de 13 000.00 €. La mairie de Jausiers prendra en compte les frais de connections internet et l'entretien. Nous avons opté pour le visuel "Route de la Bonette" avec notre logo.

Le Jeudi 7 avril, une formation pour la prise en main des fonctionnalités de cet outil est proposée à distance pour Sophie, subdivision Tinée Métropole Nice Côte d'Azur, Agnès et Stéphane pour la commune de Jausiers. Il est essentiel que du personnel des 2 vallées puissent intervenir sur la mise à jour des messages.

- **COUVERTURE TELEPHONIQUE**

A ce jour la couverture téléphonique du versant Tinée de la route est quasiment nulle. L'installation d'une antenne sur le village de Bousièyas est soumise à autorisation que Parc National du Mercantour.

Une solution est envisagée par l'intermédiaire du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes qui déploie des antennes sur différents secteurs. Celle qui doit être installée vers Demandols arroserait la partie haute de la route de la Bonette.

Madame Colette FABRON indique qu'en 2022 ce déploiement se fera sur le village de Roya, et en 2023 sur la vallée de la Tinée.

Madame FABRON prend contact avec les techniciens en charge de ce matériel pour connaître exactement la partie de la Bonette qui sera couverte par ce dispositif.

- **SUBVENTION Mairie de Jausiers**

Le président nous informe que la Mairie de Jausiers nous a alloué une subvention de 10 000.00 € pour l'année 2021. Nous l'en remercions vivement de participer au développement de notre SIVU.



S.I.V.U. DE LA BONETTE-RESTEFOND

BARCELONNETTE – JAUSIERS – SAINT DALMAS LE SELVAGE – SAINT ETIENNE DE TINEE - ISOLA –
SAINT SAUVEUR SUR TINEE – ROURE – ROUBION – VALDEBLORE – ILLONSE – MARIE -CLANS – RIMPLAS
BAIROLS – LA TOUR SUR TINEE - TOURNEFORT

Madame Colette FABRON prend la parole pour faire part de l'attachement de Monsieur Christian ESTROSI à la route de la Bonette et à n'en pas douter fera tout le nécessaire pour garder la continuité de cet axe essentiel dans le développement de nos vallées alpines.

Elle remercie tous les services en charge de la route tant au niveau travaux, et de leur suivi, avec le personnel de la subdivision Tinée de la métropole et celui de la mairie de Jausiers. Merci à tous pour votre implication sans faille dans la vie de cette route primordiale pour nos deux vallées.

Le président rappelle que cette année notre AG est prévue à Isola village le **lundi 30 mai à 14 h** dans la salle des fêtes et pour ceux qui le peuvent un repas sera prévu à l'auberge à 11h 30

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance à 11h40

Le Président du SIVU de la Bonette-Restefond
Gérard BRUN

Le 1^{er} vice-président du SIVU de la Bonette-Restefond
Jacques PELLOUX


**SIVU DE LA
BONETTE-RESTEFOND
MAIRIE DE JAUSIERS
LE PRESIDENT**

